

DEC150763DR17

Décision portant délégation de signature à Mme Jeanne Crassous pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) du groupement de recherche GDR3712 intitulé Chiralité et multifonctionnalité (CHIRAFUN)

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142134DGDS du 18 décembre 2014 portant création du groupement de recherche GDR3712 intitulé Chiralité et multifonctionnalité (CHIRAFUN), dont la directrice est Jeanne Crassous ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Yvelise Raskin, ingénieure de recherche de 2^e classe, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 26 février 2015

La directrice d'unité

Jeanne CRASSOUS

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014